

IA & droit - Données d'apprentissage





- **Outils de justice “prédictive”
procèdent par extraction** : extraction
de montants, de concepts...
- **Ambiguïtés dans les documents**
- **Pas de solution par des systèmes
de règles**
- **Conséquence** : manque de fiabilité de
ces outils

Par jugement rendu le 30 septembre 2014, le conseil de prud'hommes de Bobigny , fixant le salaire mensuel moyen brut de Madame B. à la somme de 1770,82 euros, a condamné la société CHECKPORT FRANCE à lui verser les sommes suivantes :

11 000 € à titre d indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse,

472,21 euros à titre d'indemnité légale de licenciement,

1770,82 euros à titre d'indemnité compensatrice de préavis et 177,08 euros au titre des congés payés afférents,

1770,82 au titre de l'indemnité pour irrégularité de la procédure,

670,42 euros au titre du solde d'indemnité de congés payés,

500 € à titre de dommages intérêts pour non information en matière de portabilité de la couverture santé prévoyance,

105,41 euros au titre des rappels sur la prime d'habillage et 10,54 euros au titre des congés payés afférents,

2000 € sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile

Par conclusions visées au greffe le 24 mai 2017 au soutien de ses observations orales auxquelles il est expressément fait référence en ce qui concerne ses moyens, la société CHECKPORT FRANCE (nouvellement dénommée CHECKPORT SURETE) demande

à titre principal , l'infirmer du jugement , le rejet des demandes de Madame B. , son remboursement des sommes versées à titre exécutoire de droit, et le rejet de la demande de Pôle Emploi de remboursement aux allocations chômage .

A titre subsidiaire elle demande de voir fixer les condamnations aux montants maximums suivants:

9210 € titre d'indemnité de licenciement sans cause réelle et sérieuse ;

101,97 eur
60,21 euro

Par conclusions visées au greffe le 24 mai 2017 au soutien de ses observations orales auxquelles il est expressément fait référence en ce qui concerne ses moyens, Madame B. demande la confirmation du jugement en ce qu'il a jugé son licenciement dépourvu de cause réelle et sérieuse et statuant à nouveau, la condamnation de la société employeur à lui régler les sommes suivantes :

- Indemnité compensatrice de préavis: 1916,99 euros
- Congés payés incidents : 191,69 €
- Indemnité légale de licenciement : 625,08 euros
- Indemnité pour irrégularité de la procédure de licenciement : 2344,05 euros
- Indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse : 25.000,00 €
- Solde indemnité compensatrice de congés payés : 670,42 euros
- Dommages et intérêts pour non respect de l'obligation d'information en matière de portabilité de la couverture santé et prévoyance : 1000 €

Condamne la société CHECKPORT SURETE anciennement dénommée CHECKPORT FRANCE à payer à Madame B. les sommes suivantes :

15 000 € à titre de dommages intérêts pour rupture abusive,

1865,72 euros au titre de l'indemnité pour irrégularité de la procédure,

ce avec intérêts de droit à compter du 5 septembre 2017,

497,47 euros à titre d'indemnité légale de licenciement,

1865,72 euros à titre d'indemnité compensatrice de préavis et 186,57 euros au titre des congés payés afférents,

ce avec intérêts de droit compter du 26 octobre 2012,

Ordonne à la société CHECKPORT FRANCE de délivrer à la salariée une attestation Pôle emploi , un certificat de travail et un bulletin de salaire rectificatif conformes à la présente décision,

Dit n'y avoir lieu d'assortir cette obligation d'une astreinte

Ordonne le remboursement par la société CHECKPORT SURETE anciennement dénommée CHECKPORT FRANCE à Pôle emploi des indemnités de chômage payées à la suite du licenciement de Madame B. à hauteur de 1749,02 euros ;

- Difficulté de désambiguisation : outils de ML fonctionnent à la phrase ou au paragraphe -> ici, le contexte est exactement le même si on se cantonne à la phrase ou au paragraphe – besoin de “zoner” les documents

Le zonage des décisions de justice

Identification des zones d'une décision de justice :

- présentation des parties, avocats ou magistrats
- exposé des faits et de la procédure
- exposé de la règle de droit applicable
- argumentation du juge
- solution

	Exposé du litige
	Motifs de la décision
	Dispositif
	Références décision attaquée
	Appelant-demandeur
	Intimé-défendeur
	Avocat
	Composition de la Cour
	Faits et procédure
	Faits
	Procédure
	Moyens et prétentions des parties
	Moyens et prétentions appelant
	Moyens et prétentions intimé
	Motif-1 juge
	Motif-1 règle de droit

Le programme Open Law



Objectif : au travers de ce cas d'usage, mener un cycle exploratoire sur la consitution de **données d'apprentissage** :

- documenter une méthodologie
- identifier les points d'accroche
- identifier les outils et compétences nécessaires

-> Apprendre par l'expérimentation – le motto d'Open Law*, être un *do tank* plutôt qu'un *think tank* !

OPEN LAW*
*Le droit ouvert

ACCUEIL L'ASSOCIATION LES TRAVAUX

NOTRE DÉMARCHE

L'innovation au service du droit



Innover
Programmes en cours →



Explorer
Cycles de rencontre →

Les participants





-  Définition du besoin - avril 2017
-  Plan d'annotation - mai-juin 2017
-  Mise en place : de l'outil - premiers tests -
rédaction des guidelines - mai-juin 2017
-  Annotation - juin à novembre 2017
-  Évaluation - septembre à novembre 2017
-  Exploitation du dataset - novembre 2017 et +
-  **Restitution et livraison des données** -
décembre 2017

Le dataset – 500+ décisions

```
dt_sampled_with_predictions[,predicted_labels := predicted_labels]
```

```
datatable(dt_sampled_with_predictions[, .(nb_mots = round(mean(stri_count_words(text))), nb_doc = .N, accuracy = round(100 * mean(predicted_labels == types), 2)), types])
```

Show entries

Search:

	types	nb_mots	nb_doc	accuracy
1	Moyens_et_pretentions_appelant	43	445	51.91
2	Motif	43	1710	89.12
3	Dispositif	21	475	66.32
4	Moyens_et_pretentions_intime	49	363	61.16
5	References_decision_attaquee	25	69	100
6	Entete_appelant	11	164	47.56
7	Faits_et_procedure_procedure	35	422	64.22
8	Entete_avocat	17	243	95.88
9	Prelude	7	330	66.67
10	Entete_composition_de_la_cour	16	344	97.97

Showing 1 to 10 of 19 entries

Previous

2

Next

En moyenne, le bon type est trouvé dans **72.91%** des cas et représente **5250** paragraphes.

Usages attendus... en attendant plus !

Usages directs ou indirects :

- Affichage des décisions avec un plan
- Moteur de faits
- Rapprochement de décisions sur la règle de droit...

Autres données juridiques :

contrats, conventions collectives, appels d'offres...



